

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (MCC)

UFR : DROIT

Fait le,

Intitulé diplôme : MASTER DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES				Code VDI : ABMDCC1 -146				<input checked="" type="checkbox"/> Formation Initiale <input checked="" type="checkbox"/> Formation Convention <input checked="" type="checkbox"/> Formation Continue <input type="checkbox"/> F Alternance Contrat Prof. <input type="checkbox"/> Formation EAD <input type="checkbox"/> F Altern, Apprentissage									
Intitulé Etape : M2 DRT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES -DROIT DE LA MONTAGNE				Code VET : ABM2JI - 161				Contrôle des Connaissances									
Mention : DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES																	
Spécialité :																	
Parcours : DROIT DE LA MONTAGNE																	
Unités d'enseignement et matières									Première session				Deuxième session				
									CC /20	%	Exam Final	%	CC /20	%	Exam Final	%	
Typ. UE	CM	TD	TP	ECTS	Coef	Coef	CC /20	%	Exam Final	%	CC /20	%	Exam Final	%			
Semestre 3																	
Unité 1 - Connaissance sociale et territoriale de la montagne									O								
Histoire du droit de la montagne										12							
Sociologie et montagne										12							
Institutions de la montagne										12			2		E	100%	
Histoire du droit de la montagne - Sociologie et montagne													3		O	100%	
Unité 2 - Droit du tourisme et des loisirs									O				12	12			
Droit des sports										16			2		E/O	100%	
Droit et économie du tourisme										12			2		E	100%	
Droit social										12			2		E	100%	
Modalités de gestion des remontées mécaniques										12			2		E	100%	
Assurance des activités en montagne										12			2		E/O	100%	
Droit de la responsabilité										16			2		E/O	100%	
Unité 3 - Management des projets en montagne									O				11	11			
Financement européen, montage de projets et coopérations transfrontalières										12			4		E/O	100%	
Droit générale de l'urbanisme										12			4		CC	100%	
Droit budgétaire et comptable local										12							
Fiscalité locale										12							
Fiscalité locale - Droit budgétaire et comptable local													3		O	100%	
Bonification									F								
<i>Commentaires facultatifs</i>									Tot.	164							

En cas de situation contrainte par la covid 19, les épreuves en présentiel seront transformées en épreuves à distance.

Version dans l'accréditation N° : 3

Responsable Formation : François Barque, Romain Bourrel et Romain Rambaud

Responsable de l'année : François BARQUE (Grenoble) / Jean-François JOYE (Chambéry)

Approuvé par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire du : 22/09/2020

Intitulé diplôme : MASTER DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES				Code VDI : ABMDCC1 -146				<input checked="" type="checkbox"/> Formation Initiale				<input checked="" type="checkbox"/> Formation Convention						
Intitulé Etape : M2 DRT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES -DROIT DE LA MONTAGNE				Code VET : ABM2JI - 161				<input checked="" type="checkbox"/> Formation Continue				<input type="checkbox"/> F Alternance Contrat Prof.						
Mention : DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES								<input type="checkbox"/> Formation EAD				<input type="checkbox"/> F Altern, Apprentissage						
Spécialité :								Contrôle des Connaissances										
Parcours : DROIT DE LA MONTAGNE								Première session				Deuxième session						
Unités d'enseignement et matières				Typ. UE	Nb heures			ECTS	Coef	Coef	/20		%		Exam Final		%	
					CM	TD	TP				CC	%	Final	%	CC	%	Final	%
Semestre 4							30											
Unité 1 - Droit et gestion de l'environnement				O			7	7										
Droit de la protection de la montagne					24					3	E/O	100%						
Droit rural					12					2	E/O	100%						
Droit et gestion de la forêt					12					2	E/O	100%						
Unité 2 - Droit de l'aménagement en montagne				O			5											
Droit de la planification et de l'aménagement en montagne					24					2,5	E/O	100%						
Prévention des risques naturels et gestion des crises					12					2,5	E/O	100%						
Unité 3 - Pratique et accompagnement des projets professionnels				O			18	18										
Cycle de conférences					24													
Pratique des contrats publics					12					4								
Atelier de préparation à l'emploi et de suivi de stage						24												
Diagnostic territorial et gouvernance					24					5	E/O	100%						
Anglais						24				2	E/O	100%						
Initiative étudiante																		
Option Stage				X1														
Rapport de Stage										3		E/O	100%					
Stage										4		E/O	100%					
Option Mémoire				X1														
Stage										2		E/O	100%					
Mémoire										5		E/O	100%					
Bonification				F														
<i>Commentaires facultatifs</i>				Tot.	144	48												
En cas de situation contrainte par la covid 19, les épreuves en présentiel seront transformées en épreuves à distance.				<i>Version dans l'accréditation N° : 2</i>														
				Responsable Formation : François Barque, Romain Bourrel et Romain Rambaud														
				Responsable de l'année : François BARQUE (Grenoble) / Jean-François JOYE (Chambéry)														
				Approuvé par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire du : 22/09/2020														